

Le tableau ci-dessous présente les différents scénarii d'évolution de la construction européenne selon le Centre de recherche de politique appliquée (Centrum für Angewandte Politikforschung) dirigé par Werner Weidenfeld, ancien coordinateur des relations germano-américaines au ministère fédéral des Affaires étrangères.

	Titanic	Noyau européen	Méthode Monnet	Sphère d'influence	Super puissance
État de droit		Réduction de l'UE une zone de libre-échange de luxe. Détournement du but d'une union politique fédérale	But poursuivi : réalisation d'une union des peuples d'Europe toujours plus étroite.	Une majorité reste fidèle à l'objectif d'une union politique. La sphère d'influence aplanit le chemin de l'intégration menant à une union politique.	Processus de formation de l'Etat. Sens de l'Etat / Système gouvernemental spécifique
Dynamique	Grand péril conduisant à l'implosion.	Un petit groupe d'États renforce sa coopération interétatique en dehors du cadre politique de l'UE. Réduction des activités de l'UE sur des sujets politiques ayant fait leurs preuves. Renationalisation de sujets politiques controversés.	Processus d'intégration poussif. Le processus de réformes internes suit son cours ; avance de petites réformes. Recherche du plus petit dénominateur commun.	La coopération renforcée à la volonté d'intégration des États membres à l'intérieur du cadre politique de l'UE. Effets positifs croissants.	Le développement de l'intégration suit son cours. Communautarisation de tous les secteurs politiques majeurs
Organisation	Institutions supranationales politiquement trop faibles pour empêcher l'éclatement de l'UE.	Un noyau d'États puissants définit les grandes lignes stratégiques internes. La coopération s'appuie sur des structures intra étatiques. Accord au sein du noyau pour un secrétariat de coordination. Commission/ Parlement européen : mise en place d'une zone de libre-échange de luxe. zone de libre-échange de luxe	Commission : neutre, gardienne apolitique des traités. Les droits de participation du Parlement européen sont renforcés d'une manière marginale.	La Commission et le Parlement européen disposent de compétences législatives et exécutives extensives dans une sphère d'influence. La sphère d'influence politique poursuit les principes communautaires.	Claire division des pouvoirs. Commission : compétences exécutives importantes. Election directe du président de la Commission. Parlementarisation complète. Contrôle de la Cour de justice européenne. Propres ressources financières européennes
Élargissement		Noyau fermé. Extension continue d'une zone de libre change de luxe (mais interprétation moins stricte des conditions d'adhésion).	Le processus d'élargissement s'arrête après l'adhésion de la Bulgarie, de la Croatie et de la Roumanie en 2007.	Sphère d'influence croissante. Développement du processus d'élargissement des Balkans et des États appartenant à l'espace économique européen. Participation d'États tiers à des projets communautaires.	Système ouvert : Dans le processus de développement de l'État, possibilité d'accueillir de nouveaux membres. A aucun État européen il n'est interdit de devenir membre de l'UE. Les États non européens exercent des pressions pour adhérer (Israël, Maroc).
Conséquences extérieures	Renationalisation de la politique de sécurité et de défense commune.	Engagement mondial des États volontaires. Politique de sécurité et de défense commune centrée sur des mesures civiles. Éloignement de l'objectif d'une union de défense et de sécurité au niveau de l'UE.	Acteur régional réactif. Manque de capacité permettant de définir un développement global. L'UE en tant que puissance mondiale potentielle n'est pas mise en valeur.	Coopération en politique extérieure dans la sphère d'influence. Mise en place d'une union de défense et de sécurité à l'intérieur du cadre politique.	Acteur complet pour la sécurité mondiale. Établissement d'une union de défense et de sécurité. Emploi illimité des moyens militaires. Parité de puissance avec les États-Unis. Établissement d'un espace économique atlantique. Siège permanent de l'UE au Conseil de sécurité de l'ONU.

Source : CAP 2003

Ce document est présenté est analysé sur le site du Réseau Voltaire à l'adresse suivante : <http://www.reseauvoltaire.net/articles13021.html>